



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E159596

VALABLE JUSQU'AU 07/06/2027

ÉDITÉ LE

20/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2012

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 21/05/2025  
75 000

Raison sociale : HOMZA SERVICES

36 RUE JACQUES WILLART  
62223 SAINT-LAURENT-BLANGY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ARRAS 788982353

Siret : 788 982 353 00039

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 3057457

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 10995818704

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 10995818704

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone :

Portable : 06 09 58 55 23

Fax :

Site Internet : <http://www.homza.fr>

E-mail : [comptabilite@homza.fr](mailto:comptabilite@homza.fr)

Responsabilité légale :

DESCAMPS FREDERIC GÉRANT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	08/06/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	08/06/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Couvreur, Maçon, Plâtrier / Plaquiste, Plombier)	15/05/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Ventilation mécanique	19/05/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	19/05/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	19/05/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.